

MEDIAS :

« La situation des seniors risque de se dégrader »

Sylvain Denis
Délégué du président de la Fédération nationale des associations de retraités, membre du Conseil d'orientation des retraites

« **L**e marché de la silver économie paraît prometteur parce qu'on imagine qu'il est solvable. On dit même que le niveau de vie des retraités est supérieur à celui du reste de la population. Mais il est sans doute à un point haut car ceux qui sont arrivés récemment à ce stade de la vie ont connu des carrières professionnelles assez stables. Les choses sont plus complexes.

On compare en effet les retraités avec l'ensemble de la population, âgée de 25 à 60 ans, y compris des personnes sans activité... Le niveau de vie des seniors serait bien moins flatteur au regard de la seule population active.

On évoque aussi leur patrimoine. Rappelons que le patrimoine médian d'un ménage de retraités atteint 174 000 € contre 149 000 € pour un ménage en activité. La différence n'est pas énorme pour toute une vie de travail. Et si beaucoup sont propriétaires, nombre des logements n'ont guère de valeur, en raison notamment de leur localisation, ou nécessitent de lourds travaux.

Il faut aussi rappeler que la génération des 60 à 80 ans se trouve de plus en plus souvent confrontée à un double défi de solidarité: le chômage des enfants et la dépendance de leurs parents. La situation des seniors risque même se dégrader dans les années à venir en raison de l'allongement de la vie et des difficultés des caisses de retraite. Aujourd'hui, les taux moyens de remplacement se situent aux alentours de 60 % du salaire pour un cadre supérieur et de 70 à 75 % pour un employé et un ouvrier. Il est probable que les conditions vont se durcir. »

Recueilli par Michel Waitrop

La Croix – Lundi 25/01/2016

COMMISSIONS CFR

◆ RETRAITES

Décès d'Emile Carbonell

Emile Carbonell nous a quittés début décembre.

Représentant les retraités de la société Air Liquide, membre de la Commission retraite FNAR, puis de la Commission Retraites CFR dès la création de celle-ci, il avait mis toute sa compétence et l'expérience d'une grande entreprise au service de la défense des retraités. Il avait souffert d'être peu à peu éloigné des travaux de cette Commission depuis fin 2013 en raison d'ennuis de santé. Une conversation téléphonique a permis d'exprimer à son épouse les condoléances de la Commission Retraites et ses remerciements pour tout ce qu'Emile lui a apporté.

Initiative CFR pour un système universel de retraite

La Commission Retraites poursuit sa réflexion sur le projet de loi, déjà mentionné dans AFJ de janvier, portant création d'un régime universel de retraite dont les objectifs essentiels seront la pérennité financière et l'équité entre tous les cotisants, secteurs privé, public et indépendants confondus. Un soutien politique à ce bouleversement notoire du paysage retraites qui pourrait intervenir peu après 2020 sera recherché auprès des candidats aux élections primaires et présidentielles selon un calendrier à définir.

Retour sur les hypothèses économiques de l'accord Agirc/Arrco du 30 octobre 2015

Après une inflation 2015 de zéro %, une première depuis 60 ans, avec aussi, à court terme, une faible probabilité de remontée significative des prix du pétrole et d'autres matières premières, le taux d'inflation de 1% retenu dans la loi de finances 2016 paraît déjà surestimé. Le gel pur et simple des pensions Agirc/Arrco est donc une perspective quasi certaine pour cette année. Ceci étant, une inflation voisine de zéro avec impossibilité de baisse nominale des pensions (clause plancher) ne favorise évidemment pas la réduction des déficits, objet de l'accord.

La prévision de croissance utilisée par les partenaires sociaux pour chiffrer l'impact de leur accord sur la réduction des déficits, celle de la loi de finances 2016 vient déjà d'être abaissée à 1,3 % par le FMI. Par ailleurs, la fourchette 0,7 % à 1,7 % de la récente prévision INSEE pour 2020/2030 n'est pas très rassurante non plus et pas davantage la projection à 1,2 % de l'OCDE pour la France sur la période 2030/2060, surtout quand on sait que si le taux de chômage a un impact majeur à court terme sur la situation financière des régimes, la croissance de la productivité est plus déterminante à long terme.

Eventualité d'une hausse de la CRDS dès 2017

La CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale) qui, alimentée principalement par la CRDS et une partie de la CSG, finance chaque année environ 13 milliards d'amortissements et 3 milliards de charges d'intérêt, ne pourra vraisemblablement reprendre d'ici 2024 ni les 110 milliards restant à amortir ni les déficits postérieurs à 2015. Déjà prolongée plusieurs fois depuis sa création en 1996, son existence même doit en principe cesser en 2024. Comme il n'est évidemment pas souhaitable de transférer une charge de remboursement aux générations futures, l'éventualité d'une hausse de 0, 24 point en 2017 est envisageable.

Pierre Lange

◆ SANTE

Le thème de la complémentaire santé a représenté l'essentiel des travaux de la commission Santé du 21 janvier 2016.



Les débats parlementaires sur le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale) 2016 ont fondamentalement modifié - sous la pression des mutuelles notamment - les modalités envisagées pour une généralisation de l'accès à la complémentaire santé des + de 65 ans. Au lieu d'une sélection de contrats, c'est une labellisation des contrats qui sera prononcée par les Pouvoirs Publics, moyennant quoi les organismes complémentaires bénéficieront d'un crédit

d'impôt sous la forme d'une réduction de la TSCA (Taxe spéciale sur les Conventions d'Assurances) de 1% des primes.

C'est trop peu pour les retraités...qui vont le faire savoir par un communiqué de presse de la CFR !

Au demeurant, il est indispensable que les retraités participent aux travaux de labellisation tant au niveau des décrets qui fixeront les règles qu'au sein des commissions d'attribution et de gestion des labels.

La commission a défini des principes de labellisation, des critères d'évaluation et de suivi. Elle a aussi qualifié le contenu d'un panier de soins, en intégrant des besoins spécifiques aux personnes âgées, cet ensemble constituant un véritable cahier des charges des garanties souhaitables (nature et niveau).

La commission a également exprimé le souhait que les conditions de mutualisation du risque complémentaire santé évoluent vers plus de solidarité, afin d'éviter les effets pervers d'une segmentation liée à l'âge.

Deux démarches vont être effectuées: l'une auprès du Directeur de la Sécurité Sociale pour intégrer les commissions et faire valoir nos positions. L'autre en contactant les fédérations des organismes d'assurance complémentaire santé afin d'exprimer nos propositions et rechercher des points d'appui ou des partenariats.

La commission s'est ensuite interrogée sur les perspectives d'évolution de la couverture santé. Face aux difficultés d'équilibre des régimes obligatoires d'assurance maladie, aux problèmes de l'accès aux soins, aux inégalités de santé, à l'accroissement des « restes à charge »... des questions se posent sur la pérennité du système actuel. De nombreuses propositions ont été récemment émises. Elles ont été analysées par la commission.

Il en a résulté une série de propositions à soumettre au CA de la CFR, pour fixer sa doctrine en la matière selon 2 axes :

- ◇ un égal accès à des soins de qualité pour tous et en tout point du territoire,
- ◇ une bonne couverture collective des dépenses de santé et un reste à charge supportable.

Ces orientations pourraient permettre une actualisation du document publié en 2013 « pour un accès aux soins pour tous ».

Jacques Portier

Le 1er février 2016 : Premier forum de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS). Plus de 300 personnes, associations, professionnels de santé, hospitaliers, étudiants en santé publique participaient à ce forum ouvert par la Ministre. Le CISS (Collectif interassociatif sur la santé), la FHF (Fédération hospitalière de France) et l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique) sont à l'initiative de cet Institut. Pour renforcer l'implication des citoyens dans leur santé, au niveau individuel et collectif, il a 3 missions : faire évoluer les pratiques des professionnels et des managers, développer les études et la recherche sur le rôle de l'utilisateur et la démocratie en santé, mutualiser les expériences. La FNAR participe au Comité d'Orientation de l'IPDS.

◆ AUTONOMIE

Le Groupe Autonomie s'est réuni le 27 janvier 2016 à Paris.

Il a examiné les décrets et projets de décrets relatifs à la mise en œuvre de la Loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV), notamment ceux relatifs à la Conférence des financeurs, instance nouvelle créée par la Loi, et aux concours alloués par la CNSA (Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

◇ Il a regretté que, malgré les demandes réitérées de la CFR en ce sens, les retraités soient exclus de cette conférence, alors qu'ils sont les premiers financeurs de la perte d'autonomie par le versement de la CASA (Contribution additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie).



◇ Le groupe a souligné l'urgence de mettre en place les dispositifs prévus par la nouvelle loi, afin que les fonds disponibles puissent être effectivement, immédiatement et totalement consacrés à la perte d'autonomie.

◇ Il a regretté que, compte tenu du rythme de parution des textes réglementaires, la mise en place du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age et des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) ne puisse être effective avant l'été.

◇ Le groupe a également relevé que les critères d'attribution des aides pour l'amélioration du logement sont de nature à exclure les retraités les plus modestes, dans la mesure où souvent ceux-ci ne sont pas en mesure de réunir l'apport personnel fixé.

◇ Il estime par ailleurs sur un plan général que les fonds CASA non utilisés précédemment pourraient être utilement consacrés à l'aide aux expérimentations en matière de maintien à domicile, telles les réseaux de soins et de prise en charge.

Jean Pierre Garcia

◆ EUROPE

Les membres de la Coordination AGE France se sont réunis le 13 janvier pour commencer à écrire le projet de contribution collective (au titre de la « société civile ») à la réponse française au « **PNR 2016** ». Ce processus dit du « Semestre Européen » a été résumé dans le n°2 de la « **Newsletter mensuelle de AGE France** ».

Cette Newsletter, initiée au mois de novembre par Roger Barrot, vise à donner en 1 ou 2 pages un aperçu des travaux de la Coordination aux responsables parmi les membres de la CFR. Le 1^{er} numéro était consacré à l'emploi des seniors et le dernier (n°3 Janvier) au contenu de notre proposition pour le PNR ainsi qu'à un résumé de la déclaration finale de l'AG de AGE du 19 Novembre 2015 (8 pages - Voir diffusion de ce document en cours au sein de la CFR).

Signalons, pour la première fois dans AFJ, un programme ambitieux lancé par AGE Platform Europe (AGE en abrégé) à l'issue de l'Année Européenne de 2012 du « vieillissement actif et de la solidarité entre les générations » : **AFF Innovnet**, autrement dit des réseaux pour l'innovation en matière d'environnements favorables aux personnes âgées (AFE = Age Friendly Environments).

Ce programme sur 2 ans (2014 - 2015) a été financé par la Commission Européenne et a reçu le soutien du Comité des Régions de l'UE et de l'OMS. Il concerne de nombreux domaines d'activités : urbanisme, logement, transports, services de proximité, Silver Economie etc. Il s'adresse aux collectivités régionales et locales, aux représentations de la société civile, aux universités/laboratoires et aux entreprises. Plus de 150 partenaires de divers pays d'Europe ont rejoint ce programme. Pour assurer sa pérennité, une association porteuse à caractère international a été créée fin janvier entre les 107 premiers membres fondateurs. Parmi ces derniers, pour la France, nous avons relevé l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) ainsi que le Réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA).

Rappel du site : age-platform.eu

NB : depuis un an, le site n'est plus qu'en anglais, mais vous pouvez trouver des versions en français des principaux textes ou utiliser le traducteur Google du site (qui donne une idée du contenu, même si l'on est souvent hors des règles pures de la langue française)

Jean-Michel Hôte

A...comme ASSOCIATIONS

Les 14 et 15/01/2016 : deux AG de l'ARCEA*

Elles se sont tenues à Cadarache et Miramas ; Jacques PENNEROUX, Président national de l'ARCEA, Raymonde BOSCHIERO, Trésorière Générale et Marie-Noëlle GAIFFIER, Secrétaire Générale, étaient présents ainsi que Gérard LUCAS. Celui-ci, qui représentait également l'UFR, a fait le point sur l'accord AGIRC-ARRCO du 31/10/2015 et ses conséquences prévisibles à court et moyen terme. En conclusion, le président-délégué de l'UFR/rg a donné le point de vue de la CFR en rappelant le projet de Retraite Universelle, plus que jamais d'actualité avec cet accord en demi-teinte qui ne résout absolument pas la question du financement des caisses de retraite complémentaires.

14/01 Cadarache : Comme chaque année, cette journée qui était placée sous la présidence de Jean-Claude PERRIGUEUR, a été l'occasion de nombreux échanges d'informations sur la vie de l'association, la Mutuelle Humanis, les activités de l'ARCEA et du Groupe CEA. Dans ce cadre, les participants ont été particulièrement intéressés par les présentations de Jacques PENNEROUX pour l'ARCEA et de Christian BONNET, Directeur de Cadarache, sur les activités du Centre. La fin de cette Assemblée annuelle 2016 a été marquée par un passage de relais important au niveau de la présidence de l'ARCEA-Cadarache. A cette occasion, l'ensemble des participants a rendu un hommage très chaleureux à Jean-Claude PERRIGUEUR pour ses 13 années à la tête de la Section et un accueil tout aussi unanime de bienvenue a été fait par les adhérents au nouveau Président, Patrick MICHAILLE.

15/01 Miramas : Présidée par René COLENSON, cette AG a rassemblé un peu plus d'une trentaine d'anciens de l'usine de Miramas dont les activités ont été arrêtées en 2009. A cette occasion, le Chef d'Etablissement de Miramas a fait un dernier point sur l'avancement du programme d'assainissement des installations de l'usine qui devrait s'achever très prochainement.

* Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique

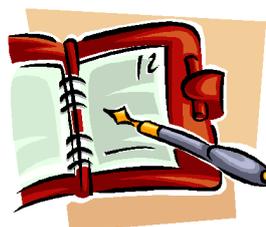


Être plus fort ensemble !



RAPPEL : Pour permettre des échanges intéressants entre toutes les associations, pensez à envoyer à l'AFJ un compte rendu succinct de vos assemblées générales

A VOS AGENDAS



- **8 et 9 mars 2016** – Formations aux logiciels retraites et reversions, mis à jour de la réforme ARRCO/AGIRC, à la Caisse centrale de la Mutualité Agricole à Bagnolet.
Les inscriptions sont à faire parvenir aux fédérations FNAR et UFR-rg avant le 25 février.
- **23 février 2016** – Conseils d'Administration FNAR, UFR/rg et commun au FIAP
- **7 avril 2016** – Assemblées Générales de la FNAR et de l'UFR-rg à Paris.
7 avril 2016 au soir – Dîner croisière sur la Seine



- **8 avril 2016** – Congrès à Paris
Les documents concernant ces manifestations vous seront adressés très prochainement.

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

PROCHAINE PARUTION LE 06 MARS 2016



Abonnez-vous au « **Courrier des Retraités** » qui vous informera des dernières nouvelles sur les problèmes de retraite et autres articles variés sur des sujets intéressant les retraités.

-5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou la FNAR

-10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

